

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/09

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 28 janvier 2013

L'an deux mille treize et le vingt-huit janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 21 janvier 2013.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER –
BEUGNET – BOUAZZA- CORNET – FIALON – HILAIRE – JOLLIVET
– VERNET – VOLLE.**

**Excusés : M AUZAS a donné sa procuration à J-L CHAUSSIGNAND ;
Mme SALA.**

Absents : M. DELAZUN.

Mme Christiane CROZIER a été élue secrétaire.

Objet : Adhésion de collectivités au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche.

M. le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal la demande d'adhésion au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche de la collectivité suivante :

- la Commune de CREYSSEILLES.

Cette demande a reçu un avis favorable du Comité Syndical du SIVU dans la séance des 19 décembre 2012.

.../...

Conformément aux dispositions du code général des Collectivités Territoriales, il appartient à chaque collectivité adhérente au SIVU de délibérer à son tour sur cette demande.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve l'adhésion de la collectivité ci-dessus indiquée au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 28 janvier 2013.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 29 janvier 2013
LE MAIRE
Pierre MAURIN

